

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE : LANCEMENT DE LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE DE LA DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE.

Paris, le 9 mars 2023

La feuille de route de la direction interministérielle du numérique a pour objectif d'accompagner et faire réussir les projets numériques de l'État, au service des priorités gouvernementales et dans un souci d'une amélioration de l'efficacité de l'action publique.

Fruit d'un travail collaboratif associant l'ensemble des parties prenantes du numérique de l'État – directions du numérique, administrateurs ministériels des données, directions d'administration centrale – cette feuille de route prend également en compte les meilleures pratiques du secteur privé comme celles des pays européens.

A l'occasion du Forum de beta.gouv.fr, qui rassemble les membres du réseau des incubateurs de Startups d'État, en présence de Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, qui a pu échanger avec des agents publics engagés dans la transformation numérique de l'État, la nouvelle feuille de route du numérique de l'État confiée à Stéphanie Schaer, directrice interministérielle du numérique, a été rendue publique. Elle fixe un cap clair et ambitieux pour un État plus simple, plus efficace et plus souverain.

- 1) Mettre le numérique au service des politiques prioritaires du Gouvernement en créant des services numériques agiles et innovants, notamment en privilégiant les expérimentations, les itérations, puis le passage à l'échelle, en mobilisant des entrepreneurs d'intérêt général (EIG) et en utilisant le plein potentiel des avancées technologiques du numérique.
- 2) Engager une mutation profonde des organisations publiques pour initier, conduire et réussir dans la durée les projets numériques de l'État. Cela implique de mettre en place progressivement des équipes pluridisciplinaires intégrées, proposer des évolutions incrémentales et continues, et exiger des mesures d'impact (coûts évités, parcours de santé perdant évités, non-recours diminués, délais usagers raccourcis etc.) plutôt qu'une approche purement « solutionniste » et technologique. Le renforcement des capacités d'accompagnement et d'intervention opérationnelle de la DINUM en appui des projets numériques de l'État y contribuera.
- 3) Développer l'exploitation effective des données pour un État plus efficace dans son action et plus simple vis-à-vis des citoyens, des entreprises et des agents publics. En mobilisant des données ouvertes et non ouvertes, il s'agit de mieux piloter l'action publique grâce à la donnée et de déployer des services innovants et proactifs pour les agents et les usagers. Afin d'accélérer les projets proposés par les ministères en dépassant les freins identifiés, un incubateur de projet data, le « datalab », a été créé au sein de la DINUM.
- 4) Préserver la souveraineté numérique de l'État en investissant dans des outils numériques mutualisés. Pour la plupart développés à partir de logiciels libres afin d'assurer la maîtrise, la pérennité et l'indépendance du système d'information de l'État, ces produits numériques peuvent pleinement répondre aux attentes des agents dès lors qu'une masse critique de contributeurs est réunie, qu'elle soit issue de la société civile, d'entreprises ou d'États. Cet investissement mutualisé devra s'appuyer sur la doctrine du numérique public élaborée par la DINUM pour l'État et ses opérateurs et consolidée en lien avec les ministères, qui doit prendre en compte l'accessibilité, l'écoresponsabilité, les problématiques d'identité numérique et le Cloud.

Contact presse de la direction interministérielle du numérique

Tél: 01 71 21 12 50 - 06 10 60 41 19

Mél: floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr



Liberté Égalité Fraternité

5) Renforcer significativement les compétences numériques au sein de l'État. La croissance des besoins d'outils numériques ainsi que les potentialités offertes par le numérique pour transformer l'administration se traduisent pour l'État par une exigence forte de disposer des compétences suffisantes en quantité et en qualité. La DINUM endossera le rôle transverse de « DRH de la filière numérique » au service de tous les ministères et animera le renforcement de cette filière en attirant, recrutant et fidélisant les talents du numérique indispensables pour que l'État joue à plein son rôle d'accompagnement de la transition numérique.

En savoir plus et lire la feuille de route en intégralité

Tél: 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19

Mél: floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr